

~~Rue Jan.~~  
1679.



Madrid le 27. de l'ann 1679

59

Votre lettre Monsieur du 26. de ce mois  
ne m'a été rendue que le 7. de ce mois, et  
rien ne pouvoit m'être plus agreable que l'ordre  
que vous me donnez d'informez successivement  
le conseil de S. A. de l'etat de ma negociation  
puisque parmi les fraixes que de Sarway  
m'a fait. i'auray <sup>du moins.</sup> dans le triste seruir. la  
consolation des reponses. dont i'ay mis priees

J'ay dressé a la haste un memoire succinct  
de ce qui s'est passé depuis pres de deux semaines  
et dans la priee. que c'est a vous Monsieur  
a qui i'ay l'honneur de l'adresser. ie n'ay seu  
rien proposer d'y remédier de l'heure. que m'inspi  
re la ioye de votre correspondance. et cette  
noble gayeté qui vous doit faire vivre auant  
que chacun le <sup>doit</sup> souhaiter. vous aurois  
si il vouloit la bonte de me les pardonner  
ou d'en supprimer la lecture. et puis j'ay  
donné vous mes le chef. et pour lequel i'ay  
tant de veneration. que i'ay escrit. priuatis.



publici scribere. faites moy s'il ad. plait  
la grace de me dire comme s'en doit aller à  
l'avenir, si c'est au corps. au chef. ou <sup>si c'est</sup> au  
Secrétaire du conseil. à l'usage d'icy. que vos  
lettres se doivent adresser. et par dessus ce  
vos charitables amis Monsieur Touchard man-  
canduib.

Comme de votre lettre. est un nouveau couple-  
gorge. pd. les <sup>deux</sup> guitarnides de Madrid. et leur  
sautours. et j'espère (ou il n'y aura plus de  
**Laux Mater** au monde) de vous en de voir  
un. soit icy ou l'on a souvent des remem-  
brances anciennes, et bonnet et inconnu  
qui en vend ~~souvent~~ pour rien dans les an-  
dominiques. soit à Botaigne. ou le <sup>viens</sup> d'ordinaire  
me croyez prochain la commission du luth  
en échange de celle de la Guitarne  
pauvre qui est des gens, ils sont depuis  
long temps hors de mon soin. et remis au gré-

Je prens la libté de vous écrire par ce courrier  
en faveur de M. de S. Clément mon bon amy  
vous rendant vos humbles graces & vous en de  
l'accuser obligé que vous auez daigné faire  
à M. de V. mon pere. Duquel ie vous  
recommende la protection, que depuis un an  
et demy, i'auis mise au pied de S. A. & me ie  
receu mes de la surprendre, iusqu'à apud la  
paix.